

Je ne rechercherai pas curieusement s'il y eut encore d'autres circonstances, où Dieu, Notre Seigneur, renouvela pour Marie les effusions extraordinaires de grâce dont nous venons de parler. C'est le secret du fils et de la mère. Quoi qu'il en soit, une conclusion se dégage claire et certaine de tout ce qui précède : c'est que la divine Vierge alla toujours et de toute manière croissant en grâce, depuis le premier moment de son existence terrestre jusqu'au dernier : croissance continue, croissance accélérée, si nous considérons le nombre et la grandeur de ses mérites; croissance peut-être encore plus admirable, si l'on envisage ce que Dieu fit ou par lui seul dans les mystères principaux de sa mère, ou par le moyen des sacrements confiés à son Église.

plusieurs reprises sur les Apôtres et sur la bienheureuse Vierge pour les rendre de plus en plus aptes à l'accomplissement de leur mission. Cela même il le fait pour tout fidèle. En effet, c'est le Saint-Esprit qui leur donne au Baptême leur être d'enfants de Dieu; et c'est encore le même Esprit qui dans la Confirmation *survient* en eux pour consacrer et perfectionner l'être surnaturel déjà reçu dans le sacrement de la régénération.

CHAPITRE IV

La sainteté finale de la Mère de Dieu. — Ce qu'elle est en elle-même, au sentiment des Pères et des Docteurs. — Commentaires des théologiens sur la plénitude de grâce en Marie; — et comment cette grâce, à elle seule, égale et dépasse toute sainteté qui n'est pas celle de Dieu ni de son Christ. — Solution de quelques questions relatives à la perfection de la même grâce.

I. — S'il est une chose certaine, c'est que la bienheureuse Vierge avait, à la fin de son pèlerinage terrestre, atteint une mesure de grâce et de sainteté supérieure à la sainteté de toute autre créature. Aucun doute n'est permis ni possible sur ce point. Car la gloire répond à la grâce; or il est de foi que la béatitude de Marie surpasse toute béatitude, si vous exceptez celle de son fils. Mais, outre cette idée générale, on serait heureux de savoir quelle fut en soi l'éminence de cette grâce, et dans quelle mesure elle surpasse celle des autres Saints. Question très glorieuse pour elle, mais insoluble pour nous, s'il fallait y donner une réponse *précise* : ni la Révélation ni la raison ne nous fournissent des principes assez clairs et certains pour résoudre un si mystérieux problème. Essayons toutefois d'estimer par approximation ce qu'il nous est impossible de mesurer plus exactement.

Or, rien n'est peut-être capable de faire soupçonner quelle fut l'excellence de la sainteté de Marie

comme les premières paroles de la salutation qui lui fut adressée par l'Ange, à l'Annonciation : « Je vous salue, pleine de grâce » (1). Faisons tout d'abord une remarque. L'Ange ici n'exprime pas un souhait; il ne prophétise pas ce qu'elle sera plus tard, après la conception du fils de Dieu. Non, il affirme un fait actuel, il énonce ce qui est déjà, lorsqu'il salue cette Vierge, fille de David. Cette première observation faite, méditons les paroles de Gabriel. Je vous salue, pleine de grâce, *gratia plena*. La grâce, soit qu'on étudie le texte en lui-même (2), soit qu'on s'en rapporte aux versions les plus anciennes et les plus autorisées de l'Écriture, signifie, dans cet endroit, la grâce du nouveau Testament, celle que Jésus-Christ nous a méritée par sa mort, la grâce surnaturelle enfin, qui fait les enfants et les amis de Dieu. C'est le sentiment universel des Pères, et rien ne saurait légitimer une autre interprétation.

L'Ange ne dit pas : Je vous salue, Marie, pleine de grâce. Il dit simplement : Je vous salue, *pleine de*

(1) Luc., 1, 28.

(2) Le texte grec porte *κεχαριτωμένη*; participe du verbe *χαριτεύω* lequel dérive de *χάρις* qui signifie dans le nouveau Testament une grâce, une faveur, un don venu de Dieu. Or le verbe *χαριτεύω*, attendu sa forme et sa dérivation, veut dire, *enrichir*, *comblé* de grâce. Ainsi, l'Apôtre (Eph., 1, 6), pour exprimer l'abondance des grâces dont Dieu nous a comblés par son Fils bien-aimé, se sert du terme *ἐχαρίστωσεν*. Donc, la formule employée par Gabriel est très exactement rendue par notre traduction française, « pleine de grâce ». D'ailleurs, lors même qu'on voudrait, après les hérétiques du xvi^e siècle, traduire le participe en question par les termes, aimée de Dieu, agréable à Dieu, en faveur auprès de Dieu, la signification serait, au fond, la même. C'est que la bienveillance divine diffère essentiellement de celle de la créature. On peut être en grâce auprès d'un homme, et n'avoir que peu ou point de part à ses libéralités. Mais l'amour de Dieu ne va pas sans les dons de Dieu, et ces dons sont proportionnels à l'amour : tellement que celui-là n'est pas l'ami de Dieu qui n'a pas en soi la grâce surnaturelle de Dieu. C'est la doctrine que l'Ange de l'École a profondément expliquée dans la *Somme théologique*, 1-2, q. 110, a. 1.

grâce; et ce n'est pas sans mystère qu'il tait le nom de Marie. Il fait entendre par là que le terme « pleine de grâce » par lequel il la désigne au début de la salutation doit être comme son nom propre. Elle est pour Dieu, elle sera devant les hommes « la Pleine de grâce ».

Nous appelons Dieu le Puissant, l'Immortel, parce que sa puissance et son immortalité sont d'une nature si relevée que toute autre puissance, toute autre immortalité est comme rien devant la sienne. « Vous avez, disait saint Pierre aux Juifs, renié le Saint et le Juste », en rejetant Jésus-Christ (1). N'y a-t-il pas d'autres saints, et Joseph et Siméon ne sont-ils pas loués dans l'Évangile comme des justes? Oui; mais ce qui n'est qu'un qualificatif pour les autres, est pour le Seigneur Jésus un nom propre et distinctif, parce qu'il excelle tellement dans la Justice et dans la Sainteté que toute créature, mise en parallèle avec lui, ne paraît ni sainte ni juste. Ces manières de parler sont familières. Pour combien d'hommes l'admiration ou la flatterie n'ont-elles pas prodigué les noms de Grand, d'Illustre, de Maître, comme si leur gloire, leur grandeur ou leur science étaient montées à ce point qu'eux seuls eussent le droit de porter ces titres.

Comprenons-nous par ces exemples combien cette parole de Gabriel : Je vous salue, pleine de grâce, est propre à nous faire concevoir l'éminence de la sainteté de Marie? Or, il faut le répéter, c'est avant l'Incarnation du Verbe, avant l'immense effusion de faveurs célestes qui doit l'accompagner, que cette parole est

(1) Act., III, 4.

dite, et dite au nom de Dieu, comme l'affirmation d'un fait déjà réalisé. Si nous soupçonnions quelque exagération chez les Pères, quand ils nous représenteront bientôt Marie comme la seule Fille de Dieu, la seule Épouse de Dieu, la seule Immaculée, la seule Pure et Sainte, la seule Aimée de Dieu, ils pourraient nous ramener à la scène de l'Annonciation, et nous dire : Écoutez cette louange de Gabriel, et comparez-lui les nôtres. Vous verrez qu'elles en sont le simple et naturel commentaire.

Mais quelque ineffable que soit déjà la sainteté de Marie, au terme de la préparation de grâce à la maternité divine, ce n'est pas elle que nous avons à mesurer ici, mais sa sainteté finale.

Deux moyens s'offrent à nous, pour juger de celle-ci. Ils nous sont indiqués par Suarez (1), et nous allons les employer l'un et l'autre après lui : considérer cette grâce en elle-même et d'une manière absolue, puis la comparer avec celle des autres saints, déjà parvenus au terme.

Or, pour entrer dans la première considération, ce qu'on peut affirmer en général, c'est que la grâce de la bienheureuse Vierge, au terme de son progrès, avait atteint une perfection, une intensité pour ainsi dire incommensurable. N'avançons rien de notre chef; mais laissons parler les Pères et les Saints.

Premièrement, c'est pour eux un axiôme absolument certain que la sainteté de la Vierge Mère est ineffable; dépassant tout ce que l'esprit des hommes et des Anges peut en dire et concevoir. « Que puis-je dire de vous, ô ma Souveraine; si je commence à con-

(1) Suar., *de Myst. vitæ Christi*, D. 18, S. 4, init.

sidérer l'immensité de votre grâce, de votre gloire et de votre félicité, voici que je sens faiblir mes forces, et se paralyser ma langue » (1). « Sainteté si prodigieusement grande que Dieu seul et son Christ sont capables d'en mesurer l'étendue » (2). « C'est un abîme sans fond (3); elle est immense » (4); « une sainteté qui s'élève au-dessus de toute autre sainteté, à l'exception de celle de Dieu et de son Fils » (5); en un mot « c'est le trésor très saint de toute sainteté » (6).

Après ces propositions générales, on ne s'étonnera pas d'entendre dire aux Pères que la sainteté de Marie n'a jamais connu la moindre tache. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est la manière dont ils expriment cette idée. Les Pères grecs ont employé plus de quarante épithètes différentes pour exclure de Marie tout péché, toute faute, toute souillure, toute corruption, toute imperfection, si légère qu'on la suppose (7); et chacune de ces expressions est portée par eux au superlatif : non seulement pure, mais très pure; non seulement immaculée, mais très immaculée. Vont-ils s'arrêter là? Non; grâce à la singulière fécondité de leur langue, ils élèvent comme à l'infini chacun de ces superlatifs : l'immaculée, la très immaculée devient la *sur-immaculée*, la *plus que tout à fait immaculée*, la *de toutes parts et tout entière sans souillures* (8).

Ce n'est pas encore assez pour rendre leur pensée.

(1) Eadmer, *L. de Excell. B. M.*, c. 8, P. L., CLIX, 573.

(2) S. Bernard. Sen., *Serm. Pro festiv. B. V. de Nativ.* Serm. 5, a. un. c. 12, et alibi.

(3) S. Joan. Damasc., *in Dormit. B. V. M.*, 12. 17. P. G., xcvi, 745.

(4) Existim., *Epiphan. Or. de Laudib. B. V.*, P. G., XLIII, 489.

(5) S. Anselm., *Orat. 50 et 52.* P. L., CLVIN, 948, etc.

(6) S. Andr. Cret., *Or. 3 de Dormit. B. V. M. P. G.*, xcvi, 108.

(7) Voy. Passaglia, *de Immacul. Deip. Conceptu*, n. 74 et sqq.

(8) *Id. ibid.*, n. 138, sq.

De même que devant l'Être suréminent de notre Dieu, tout autre être s'éclipse; tellement qu'il est, dans un sens très véritable, le seul Être, et tout le reste, néant; ainsi « il n'y a d'immaculé *que vous*, Mère de Dieu, notre Souveraine; vous nous apparaissez comme *la seule* sans tache ni souillure ». C'est l'incommunicable perfection de Dieu d'être, non seulement bon, sage, puissant, mais la bonté, la sagesse et la puissance même. Les Pères n'ont pas craint d'attribuer quelque chose d'analogue à Marie, quand ils l'ont appelée « l'Innocence et la pureté même » (1). Et tout se résume dans ce beau titre, salué d'une commune voix par l'Église entière: Elle est, non pas seulement immaculée, mais l'*Immaculée*.

En exaltant à ce point l'innocence de Marie, les Pères n'exaltent pas moins sa grâce; car l'une ne va pas sans l'autre. Au reste, ils ne déploient pas une moindre richesse de langage pour décrire la plénitude de sainteté qu'ils admirent en elle. Tout ce que la langue grecque renferme d'expressions pour signifier la sainteté, la beauté surnaturelle, l'excellence de la grâce, ils l'appliquent à la bienheureuse Vierge avec une ardeur, une profusion sans égales. Elle est sainte, très sainte, plus que sainte, plus que tout à fait sainte, la seule sainte, la seule pleine de grâces (2). « O Marie, ô Vierge, ô Mère de Dieu, vous seule êtes sainte; vous seule, pure; vous seule, innocente; vous seule, élue; vous seule, aimée parmi toutes les créatures; seule glorieuse, seule glorifiée, seule bénie, seule pleine de grâces entre toutes les femmes » (3); « vous dont

(1) *Id.*, *ibid.*, n. 276.

(2) *Id.*, *ibid.*, n. 170, sq.; n. 222, etc.

(3) *Id.*, *ibid.*, passim.

la suavité l'emporte sur toute suavité, la noblesse sur toute noblesse, les richesses spirituelles sur tous les trésors » (1).

Et parce que chacun de ces qualificatifs pris à part ne leur suffit pas, lors même qu'ils les ont portés au plus haut degré de leur signification, ils les accumulent en quelque sorte les uns sur les autres: tant la sainteté de Marie leur apparaît au-dessus de toute expression (2). Enfin, comme si la sainteté dans la Mère de Dieu n'était pas seulement un attribut, une qualité, mais sa nature et sa substance, ils l'appellent la Sainteté même, comme ils l'ont nommée l'Innocence et la Pureté même (3). C'est à dessein que je n'ai cité que quelques témoignages. On en trouvera par centaines dans le grand ouvrage du P. Passaglia sur la *Conception immaculée de la Mère de Dieu*, empruntés pour la plupart aux Liturgies, aux livres de prières, aux docteurs des Églises Orientales (4).

L'Église latine a sa voix dans ce merveilleux concert. Si la langue qu'elle parle ne lui permet pas ce luxe incroyable d'épithètes variées que nous trouvons chez les Grecs, elle s'accorde avec eux dans les mêmes éloges (5), qu'il s'agisse ou de la pureté de la divine

(1) S. J. Damasc., *Or. in Deip. Annunc.* P. G., xcvi, 653.

(2) Passaglia, *op. cit.*, n. 251-274.

(3) *Id.*, *ibid.*, n. 276.

(4) Pour avoir quelque idée de l'abondance de ces textes, il suffit de savoir que, rangés sous leurs différents chefs, ils font la matière de la seconde section de l'ouvrage, c'est-à-dire, de dix longs chapitres, depuis la page 47 jusqu'à la p. 356.

(5) Au commencement du xiii^e siècle, à l'occasion des négociations entreprises pour la réunion des Grecs, ceux-ci présentèrent au pape Innocent III un mémoire où ils portaient cette accusation contre les Latins: « Ils appellent la très sainte Mère de Dieu du simple nom de *Sainte Marie*... appellation méprisante pour elle ». (*Criminat. adv. Eccl.*, lat. nn. 34, 57, apud Coeler. *Monum. Eccl. Gr.*, III, pp. 502 et 507). Aujourd'hui encore, l'Église grecque regarde le nom de *Panagia*, la *Toute Sainte*, comme le nom propre de la Mère de Dieu. Marie dans

mère, ou de son incompréhensible plénitude de grâce. Les témoignages abonderaient, s'il fallait encore en apporter de nouveaux, après ceux que nous avons semés partout dans cet ouvrage. Les expressions même, imitées de Denys l'Aréopagite, quoique moins fréquentes, se retrouvent chez plusieurs latins. Je citerai, comme exemple, Pierre le Vénérable, Pierre de Celle (Moutier-la-Celle) et Denys-le-Chartreux.

Pour eux aussi, la Vierge est la *sur-sainte*, *super-sancta*, la *sur-très sainte*, *supersanctissima*, la *sur-bénie*, *superbenedicta*, la tout entière sans tache. Pour eux, comme pour les Orientaux, la Mère du Dieu Sauveur est plus pure, plus belle, plus sainte et plus aimée de Dieu que tous les hommes et que tous les Anges (1). Ni les uns ni les autres n'ont l'espérance ou la prétention de mesurer la plénitude de sa grâce; Dieu seul le peut faire: car c'est un abîme insondable à tout autre qu'à lui. Qu'est-ce que Marie pour eux tous? Un océan de sainteté; une mer où affluent tous les dons célestes et toutes les grâces de l'Esprit; le trésor de toute sanctification (2). Aussi, est-ce pour nos docteurs latins comme un axiome universel « que les autres ont reçu la grâce avec mesure; et Marie, dans sa plénitude » (3).

le langage ordinaire est la Sainte par excellence (Cf. *Passaglia*, n. 230, sqq.). En Occident, la *Sainte Vierge* est aussi le nom propre de Marie, et ce nom est incommunicable. Pour qui connaît le caractère distinctif des deux langues, il ne dit pas moins dans sa simplicité que l'appellation usitée chez les Grecs, encore qu'il soit moins emphatique puisqu'il signifie non seulement la Vierge, mais la Sainte par excellence. Du reste, c'est une remarque générale: les Grecs usent, en parlant des prérogatives de Marie, d'un style plus abondant et plus hyperbolique: mais par contre il appartient d'ordinaire aux Latins d'exposer avec plus de précision et de solidité ses glorieux privilèges. Là, plus de poésie; ici plus de raisonnement.

(1) *Passaglia*. *Op. c.*, n. 324-354, 1093, sqq.

(2) *Passagl.* *Op. c.*, n. 42-49.

(3) *Aliis ad mensuram gratiam dari, hanc autem gratiae plenam*

Voici d'ailleurs les commentaires de nos grands théologiens sur le même texte. Ils résument la croyance de l'Église latine, et prouvent à l'évidence que celle-ci ne le cède en rien aux Églises orientales, quand il s'agit d'exalter la sainteté de la Mère de Dieu.

Commençons par saint Bonaventure: « Il faut considérer, dit-il, qu'il y a une triple plénitude: premièrement, la plénitude de *suffisance*, ou de la grâce nécessaire; en second lieu, la plénitude d'*excellence*, ou de la prérogative virginale; troisièmement enfin, la plénitude du *trop-plein*, *redundantiae*, qui se déverse au dehors, comme est celle de la divine bonté. La plénitude de *suffisance*, c'est-à-dire la possession de la grâce nécessaire au salut, est commune à tous les prédestinés, puisque nul ne peut sans elle entrer au royaume des cieus. Toutefois, cette plénitude n'est pas la même pour tous; elle comporte le plus et le moins, suivant la mesure des dons et des mérites...

« La seconde plénitude, je veux dire celle d'*excellence* et de *prééminence*, est propre à la bienheureuse Mère de Dieu; car tous les dons que les autres Saints n'ont reçus que partiellement, Marie les a possédés dans leur plénitude. De même, en effet, que dans la tête on trouve tous les sens, tandis que les autres membres du corps ont seulement le sens du toucher; ainsi tous les dons de Dieu partagés entre les autres Saints, Marie seule les a reçus dans leur totalité, comme je l'ai démontré dans les deux sermons précédents. C'est

dici. S. Bruno Astens., in *Luc.* P. I, c. 1. P. L., CLXV, 341. Cf. S. Pet. Chrysol., *Serm.* 143, *de Annunc.*, 2. P. L., LI, 583; Auctor. *Serm. de Assumpt.* inter. Opp. S. Hieron., n. 5. P. L., XXX, 127; S. Hildesons., *Serm.* 6, *de Assumpt.* (dub.). P. L. xcvi, 266.

pourquoi il est écrit au livre de l'Écclésiastique (1) : *In plenitudine Sanctorum detentio mea*, c'est-à-dire : je possède dans la plénitude ce que les autres Saints n'ont qu'en partie.... Il ne nous est pas donné d'atteindre comme elle à cette plénitude ; mais nous devons nous efforcer d'en recevoir la plus grande part à nous possible, si nous ne voulons pas arriver devant Dieu vides de tout bien.

« La dernière plénitude, qui surabonde, qui se déverse pour tout inonder, fut premièrement et principalement celle de notre Sauveur Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme. C'est pourquoi il est écrit de lui : Tous nous avons reçu de sa plénitude (2) ; et encore : Plein de grâce et de vérité (3). Car il est la lumière qui nous éclaire pour connaître le vrai ; le feu qui nous chauffe pour aimer le bien. Toutefois, ce don de la grâce peut s'approprier à Notre-Dame, par impétration et par mérite, *impetratorie* et *meritorie*. Voilà pourquoi elle est comparée à la lune, qui reçoit la lumière du soleil et la réfracte sur la terre ; ou bien encore à la racine qui distribue dans tout l'arbre l'abondance des suc qu'elle a puisés dans un sol fertile... Aussi saint Bernard a-t-il dit de Notre-Dame (4) : « Tous reçoivent de sa plénitude : le captif sa délivrance, le malade sa guérison, le pécheur son pardon, le juste la grâce.... tellement que personne ne se dérobe à sa chaleur » (5).

(1) Eccli., xxiv, 16.

(2) Joan., i, 15.

(3) *Ib.*, 14.

(4) S. Bernard., Dom. inf. Octav. *Assumpt.*, n. 2. P. L., clxxxiii, 430.

(5) S. Bonav. Inter Serm. de Sanct. de B. V. Maria, serm. 3, xiv (éd. Vivès), pp. 113-114. Il y a des doutes sérieux sur l'authenticité de ces sermons.

Écoutons le même bienheureux nous parler en théologien, après nous avoir parlé comme prédicateur.

Exposant la doctrine du Maître des *Sentences* sur la question de savoir si Dieu pourrait faire plus et mieux qu'il n'a fait, saint Bonaventure se pose et résout un double problème. Je laisse de côté celui qui se rapporte à Notre Seigneur pour ne m'occuper que du second. Il semble, dit-il au début, que la bienheureuse Vierge ne pouvait être façonnée plus parfaite : car c'est d'elle que saint Anselme a écrit, dans son livre de la *Conception virginale* : « Il convenait que l'Homme-Dieu fût conçu d'une mère si pure qu'aucune pureté plus grande ne soit concevable en dehors de Dieu... De plus, on lit dans la sainte Liturgie qu'elle a été élevée en gloire au-dessus de tous les chœurs des Anges. Donc elle a possédé la grâce au degré suprême ».

Réponse : « On peut considérer la bienheureuse Vierge à trois points de vue différents : dans la grâce de la conception, dans la grâce de la sanctification, dans sa nature corporelle. Au premier point de vue, c'est-à-dire en tant qu'elle conçut le plus noble des fils, et devint par là Mère de Dieu, elle acquit une dignité si grande que nulle femme n'en pourra jamais posséder une plus haute. Si toutes les créatures, à quelque degré de grandeur qu'elles puissent monter, étaient en présence de Marie, toutes ensemble devraient lui rendre honneur et révérence comme à la Mère de Dieu (1). Si nous parlons de la grâce qui l'a justifiée, elle en a tout ce qu'une pure créature

(1) *Si enim omnes creaturae, quantumcumque ascenderent in gradibus nobilitatis, essent praesentes, omnes deberent reverentiam Matri Dei.*

humaine ou raisonnable en peut recevoir. Quant au point de vue du corps, la glorieuse Vierge eut excellemment les dons naturels, mais dans la mesure qui convenait à sa mission... » (1).

Plus tard, Gerson distinguait aussi trois plénitudes. Il y a d'abord la plénitude de *suffisance*; c'est la plénitude de quiconque porte dans son cœur la foi, l'espérance et la charité... Vient ensuite la plénitude d'*abondance* ou d'*excellence*, qui surpasse la première et n'est pas indispensable pour le salut; telle fut celle du premier martyr, le bienheureux Étienne, que les Actes nous représentent plein de foi, de sagesse et de force (2); plénitude sans laquelle il n'y a ni saints, ni contemplatifs. Enfin la troisième et dernière plénitude en dehors de celle de Dieu est la plénitude de *surabondance*, qui se répand. Le Christ la posséda dans une mesure suprême, parce que la plénitude de la divinité habite corporellement en lui (3). Après

(1) S. Bonav. in I, D. 44, Expos. text. dub. 3. Si le *Miroir de la bienheureuse Vierge* était, comme on l'a cru longtemps, une œuvre authentique de saint Bonaventure, on pourrait citer ce qui est dit, dans la 5^{me} leçon, de l'*immensité* qui convient à la grâce de Marie. « Immense assurément est la grâce dont elle fut remplie, car un vase immense ne peut être plein, si ce qu'on y verse n'est pas immense. Or, immense fut le vase de Marie, puisqu'il a pu contenir Celui qui est plus grand que le ciel. Qui donc est plus grand que le ciel? Celui dont parlait Salomon, quand il disait: Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent vous enserrer, combien plus cette maison que j'ai construite... Vous donc, ô très immense Marie, vous êtes d'une capacité supérieure au ciel, puisque celui que les cieux ne pouvaient contenir, vous l'avez eu renfermé dans votre sein; d'une capacité plus grande que le monde, puisque celui que l'univers entier ne saurait embrasser en lui, s'est enclos, fait homme, dans vos entrailles virginales. Mais quelque grande que soit la capacité du sein de Marie, plus grande encore est celle de son âme. Donc pour qu'une telle capacité fût pleine de grâce, il fallait bien qu'immense aussi fût la grâce qui l'emplissait ». Cela doit signifier, si je ne me trompe, que l'immensité de la maternité divine réclame une grâce également immense pour la Vierge à qui elle appartient.

(2) Act., VI, 4.

(3) Col., II, 9.

Jésus-Christ, c'est à Marie seule qu'il appartient d'être ainsi pleine de grâce » (1).

Albert le Grand paraît renchérir encore sur les autres théologiens. On en jugera par les lignes suivantes: La très sainte Vierge, écrit-il, fut pleine de grâce. Pleine de grâce « parce qu'elle eut au suprême degré toutes les grâces communes et particulières de toute créature (2). Pleine de grâce, parce qu'elle eut des grâces qui ne se trouvent en nulle autre qu'elle (par exemple la maternité, la virginité dans la fécondité, l'exemption non seulement de tout péché, mais encore de tout attrait pour le péché). Pleine de grâce, parce que sa grâce fut d'une telle perfection qu'une pure créature est incapable d'en recevoir une plus grande. Pleine de grâce enfin, parce qu'elle eut en elle-même la grâce créée tout entière; et que par là même elle

(1) Gerson., Sermon, I, de Spiritu S. Opp., III, 1237.

(2) Pour bien saisir tout ce que le bienheureux Albert a mis dans ces deux mots: grâces communes et grâces particulières, il faut se reporter aux questions qui précèdent la q. 164. Il entend par grâces communes celles qui se rencontrent à des degrés divers dans tous les justes: grâce sanctifiante, vertus surnaturelles, dons du Saint Esprit, béatitudes et fruits de l'Esprit-Saint. Par les grâces particulières il signifie les faveurs spéciales que la libéralité divine distribue, quand elle veut et comme elle veut, à des âmes singulièrement privilégiées. Les faveurs, de choix peuvent, d'après Albert le Grand, se rapporter à trois chefs. Il y en a d'abord qui ont trait à la première origine des élus de Dieu: comme celle d'être préfiguré, prophétisé d'avance, miraculeusement conçu, sanctifié dans le sein maternel. D'autres sont liées avec la vie des mêmes élus: tel, par exemple, le privilège d'être spécialement chéri de Dieu comme saint Jean, d'être appelé par lui du nom d'ami, comme Lazare. Les dernières enfin se rattachent à la mort: on est averti de l'heure, Jésus-Christ descend pour inviter les mourants à le suivre, on trépane sans douleur, l'âme s'envole directement au ciel, le corps est préservé de la corruption. Or, toutes ces prérogatives de grâce, Marie les a reçues sans exception, dans un degré suréminent. C'est ce que le bienheureux prouve dans une longue suite de Questions (q. 123-164). Et, chose bien digne de remarque, partout il se sert de l'argument *a minori ad majus*: tel ou tel serviteur de Dieu a reçu cette grâce; donc la Mère de Dieu a dû la recevoir, plus abondante et plus parfaite: tant la règle posée dans un des livres précédents lui paraît universelle et certaine.